

Les directives suivantes se fondent sur les derniers conseils sur le COVID-19 publiés par le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (Center for disease control and prevention, CDC), l'Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail (Occupational Safety and Health Administration, OSHA) et d'autres organisations. Les titulaires de permis sont chargés d'appliquer des mesures de distanciation sociale et de sécurité sur leurs lieux de travail. L'objectif de ces directives est de vous aider à développer et à appliquer des mesures appropriées sur vos chantiers sites.

GARANTIR LA DISTANCIATION PHYSIQUE SUR CHANTIER

- Si possible, les travailleurs doivent maintenir une distance de 2 mètres entre eux. Fournissez-leur des outils pour délimiter les zones de distanciation physique lorsqu'ils réalisent certaines tâches. Exigez des travailleurs qu'ils maintiennent une distance de 2 mètres lorsqu'ils attendent pour passer dans des tourniquets ou entrer dans des monte-charges/ascenseurs, des escaliers et autres espaces partagés.
- Empêchez les travailleurs de se tenir trop proches les uns des autres durant les réunions avant la journée de travail, les réunions informelles sur la sécurité et autres rassemblements similaires.
- Étalez les horaires pour les tâches pour lesquelles les travailleurs doivent partager un espace limité. Par exemple, les travailleurs qui réalisent des tâches en étroite proximité peuvent travailler selon des horaires ou des jours différents, ou ils peuvent commencer et terminer leur journée et avoir leur pause petit-déjeuner et déjeuner à des heures différentes.

OPÉRATIONS ET DISTANCIATION PHYSIQUE

Les titulaires de permis sont tenus de limiter au maximum toutes les opérations pour lesquelles la distanciation physique ne peut pas être respectée. Par exemple, la livraison de matériel, le coulage de béton et l'installation de plaques de plâtre ou de murs rideaux. Il existe une variété de stratégies auxquelles vous pouvez avoir recours pour réaliser ces opérations complexes tout en respectant la distanciation physique, notamment :

- Remplacer un travailleur par un outil mécanique pour les opérations qui requièrent plusieurs travailleurs.
- Installer des barrières temporaires comme mesures de protection supplémentaires, telles que des plaques de plâtre, des feuilles de plastique, du plexiglass, etc.

MESURES DE SÉCURITÉ SUGGÉRÉES

En plus des précautions de sécurité ci-dessus, il existe une variété d'autres stratégies que les titulaires de permis devraient utiliser pour garantir la distanciation physique et protéger leurs travailleurs, ainsi que le grand public. Elles comprennent :

- La prise de la température : Utilisez un thermomètre sans contact pour prendre la température des travailleurs avant de les autoriser sur le chantier.
- Le lavage des mains : Exigez de tous les travailleurs qu'ils lavent leurs mains soigneusement avant et après toute opération. Répartissez des stations de lavage et d'assainissement sur le chantier.
- EPI : Tous les travailleurs doivent porter un équipement de protection individuelle approprié (EPI). Si le masque ne fait pas partie de l'EPI habituel pour une tâche spécifique, les travailleurs doivent se couvrir le visage, avec un papier ou un tissu bien fixé (comme un bandana ou une écharpe) qui couvre le nez et la bouche, s'ils ne peuvent pas respecter une distance de 2 mètres entre eux et les autres.
- Barrières temporaires : Installez des barrières temporaires pour séparer les travailleurs pendant la journée.
- N'utilisez que vos outils : Découragez fortement les travailleurs d'utiliser les téléphones, tables, bureaux, outils de travail et équipement d'autres travailleurs.
- Désinfectez : Nettoyez et désinfectez régulièrement les outils et le matériel partagés.
- Envoyez les travailleurs malades chez eux : Si une personne présente des symptômes, envoyez-la chez elle et ne l'autorisez pas à venir sur le chantier.
- Quarantaine efficace : Les travailleurs doivent rester chez eux s'ils sont malades. Ils ne doivent pas retourner au travail tant que toutes les déclarations suivantes ne sont pas avérées :
 - Sept jours au moins se sont écoulés depuis les premiers symptômes.
 - Le travailleur n'a jamais eu de fièvre ou n'a pas eu de fièvre depuis trois jours, sans prendre de médicaments pour réduire la fièvre comme le tylnol ou l'ibuprofène.
 - Le travailleur remarque une amélioration globale de son état.
- Fermez le chantier : Fermez le chantier si la distanciation sociale ne peut pas être respectée.

De bonnes habitudes sanitaires peuvent permettre d'arrêter la propagation des microbes et empêcher des maladies respiratoires. Suivez ces conseils pour vous protéger, vous et les autres.

Nettoyez et désinfectez les objets et les surfaces fréquemment touchés.



Nettoyez les outils et le matériel avec des lingettes désinfectantes après chaque utilisation. Pour les outils et le matériel de plus grande envergure, essuyez ou nettoyez la surface ou l'outil avec une solution de 5 cuillères à soupe d'eau de javel par 4 litres d'eau. Laissez la solution reposer à la surface pendant 5 minutes pour éliminer toutes les bactéries.



Lavez-vous les mains fréquemment à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes.

Adoptez une bonne hygiène. Lavez-vous les mains soigneusement et fréquemment à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit hydroalcoolique.

Couvrez-vous avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez et que vous éternuez, puis jetez-le.



Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez. Utilisez votre coude si vous n'avez pas de mouchoir en papier.

FAÇONS DE RÉDUIRE LA PROPAGATION DES BACTÉRIES

- Respectez la distanciation physique en évitant les groupes et les rassemblements et en maintenant une distance d'au moins 2 mètres des autres personnes lorsque c'est possible.
- Étalez les réunions précédant la journée de travail, les orientations des nouveaux employés et autres réunions menées en personne. Ces réunions doivent inclure des informations sur l'hygiène, le nettoyage des surfaces et les procédures à suivre si un travailleur se sent malade.
- Si une personne présente des symptômes, encouragez-la à rester chez elle. Les superviseurs doivent garder une liste de tous les employés qui sont envoyés chez eux ou qui restent chez eux.
- Fournissez aux travailleurs l'accès à du savon et de l'eau afin qu'ils puissent se laver les mains fréquemment.
- Si vous remarquez qu'un collègue oublie de se laver les mains, de se couvrir la bouche ou d'essuyer du matériel après chaque utilisation, rappelez-lui de le faire de façon amicale.

COVID-19

Les symptômes de COVID-19 comprennent généralement :

- la fièvre ;
- la toux ;
- le mal de gorge ;
- l'essoufflement.

Les superviseurs devraient surveiller les travailleurs pour détecter l'apparition de tout symptôme indiqué ci-dessus. Si une personne présente des symptômes sur le chantier, envoyez-la chez elle et ne lui